



Gazette n°33  
Janvier 2025

# La Gazette De CABARA



**ENJEUX 2025**

**Cohésion** système **Qualité** **Partage** **labellisation**

**Gestion** **Numérique** **Analyse** **SOCIAL** dépenses **informations**

**Construction** **Dotations** **Associations** **coopération** **Coûts** **Éclairage** **École** **Région** **Alerte**

**Solidarité** **Cantine** **Réseaux** **Budget** **État** **Département**

**Local** **Assainissement** **Transport** **Nature** **prévention** **SCOT**

**Subventions** **Personnel** **Routes** **Intercommunalité** **Durable** **État** **Biodiversité**

**Culture** **I.A.** **Vivre ensemble** **Sécurité** **Démocratie** **3.0**

**PLUI-H** **Mobilités** **Ecologie** **Santé** **CISPD** **Sport**

**Objectifs** **Habitat** **Séniors** **communication** **Participatif** **économies** **Anticipation**

**Services** **Partage** **Anticipation**

## Sommaire

### Les vœux du Maire

▪ PLUI-H.....	P 3	▪ Le tennis, c'est toute l'année.....	P 10
▪ Demandes d'urbanisme : rappel.....	P 3	▪ ADEPAC.....	p 10
▪ Mes aides Rénov'.....	P 4	▪ Prévention des violences intra-familiales.....	P 11
▪ Valeur d'un bien immobilier.....	P 5	▪ Vignette Crit'Air obligatoire.....	P 11
▪ Assainissement : ne pas jeter !.....	P 5	▪ SEMOCTOM, ce qui change en mars.....	P 12
▪ Eclairage public : il faut investir.....	P 6	▪ Un CABOS à l'honneur.....	P 13
▪ Aides aux voyages scolaires.....	P 6	▪ Dis-moi ce que tu manges.....	P14
▪ Repas des aînés – Noël des aînés.....	P 7	▪ Bon à savoir.....	P 15
▪ Actualité associative à Cabara .....	P 7	▪ Un peu d'humour.....	P 16
▪ Nature Loisirs Découverte.....	P 8	▪ Numéros utiles.....	P 16
▪ Que du bonheur et festivités de l'été.....	P9		

Chers Cabos,

A l'occasion de cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil Municipal et les agents communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour vous, vos familles et vos proches.

Une fois n'est pas coutume, l'année s'achève en situation de crise pour notre pays, avec de nombreuses répercussions à l'échelle locale, dans un contexte généralisé de maîtrise de la dépense publique et de résorption de la dette de la France.

« Le Département de la Gironde dans le rouge » titrait un journal quotidien, le 02 décembre 2024. 450 élus locaux ont répondu à l'appel de Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde afin de protester contre l'effort budgétaire de 5 milliards d'euros demandés par l'Etat aux collectivités territoriales. Cet effort va probablement se traduire par une baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) pour les communes et par une diminution drastique voir une suppression des subventions accordées par le Conseil Départemental.

Pour la troisième année consécutive, la mairie devra se passer de ce soutien financier pour nos projets et ne compter que sur nos fonds propres.

Pour autant, les projets ne manquent pas. Certains investissements doivent être réalisés cette année, comme l'acquisition de la maison d'habitation près du foyer communal qui assurera, à terme, une recette pour la commune.

Nous avons également en projet la réhabilitation du logement qui jouxte la mairie afin de le transformer en bureaux professionnels. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec des organismes publics, à cet effet.

Une réalisation devra être envisagée à très court terme : la modernisation de notre éclairage public. ENEDIS, en charge de la distribution d'électricité, va mettre fin au contrat forfaitaire dont nous bénéficions jusqu'à présent et poser des compteurs pour facturer la consommation au réel. Nous sommes dans l'obligation de remplacer l'ensemble de nos ampoules actuelles par des LEDs basse consommation pour maîtriser nos dépenses énergétiques.

Malgré ces contraintes, je maintiendrai mon engagement auprès des Cabos. Avec mon équipe municipale, je soutiendrai les initiatives sur la commune et continuerai à défendre le service public envers les administrés.

Avec les élus du SIRP notamment, nous travaillons activement pour proposer des repas à la cantine à 1 euro pour les familles les plus modestes.

2025 sera également une année de fête en commençant par le traditionnel repas des Aînés, le 02 février 2025. La cale sera animée courant l'été avec 3 événements importants : le repas de Cabara, le 05 juillet, les scènes d'été, le 02 août et la sardinade prévue pour le 15 août.

Nos associations aussi ont prévu des animations toute l'année ; de quoi nous donner du baume au cœur et de multiples occasions pour partager et se retrouver.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2025 et j'espère vous retrouver très bientôt dans les rues animées de notre beau village.

Thierry BLANC

# À LA UNE

## PLUI-H : Plan local d'urbanisme Intercommunal - Habitat



Le 03 décembre 2024, une réunion publique organisée par la CDC Castillon-Pujols s'est tenue dans la salle Jean Teyssandier à Branne, avec la participation du cabinet Cittranovà, en charge du projet.

### PLUI, PADD, SCOT : de quoi parle-t-on ?

▪ Le **PLUI-H** est avant tout un document d'urbanisme, élaboré en concertation avec les habitants et les élus de la CDC de Castillon-Pujols, territoire sur lequel porte cette réflexion.

Sa dimension **intercommunale** s'imposera à l'ensemble des 31 communes de la CDC en remplacement des PLU communaux.

L'objectif étant d'unifier l'ensemble des documents d'urbanisme pour harmoniser les projets de construction sur le territoire.



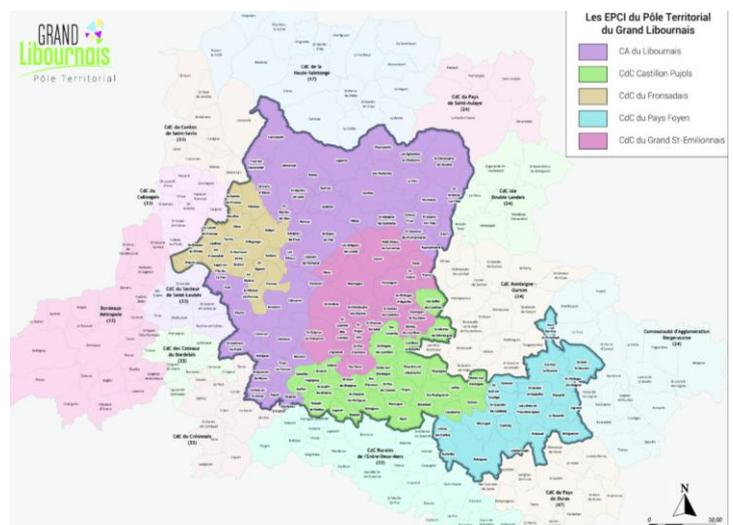
▪ Le **PADD**, quant à lui, est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il détermine les grandes **orientations stratégiques** d'aménagement du territoire pour les années à venir, en matière d'habitat, de déplacements, d'équipements publics et de protection et de préservation des espaces.

▪ Le **SCOT** est le Schéma de Cohérence Territoriale. Elaboré par les élus du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural), il complète l'arsenal des outils de planification territoriale.

Sa portée est plus étendue que le PLUI puisqu'il concerne les **9 intercommunalités** qui composent le territoire du **Grand Libournais**.



« **Dessignons le territoire de demain** »



Le territoire du Grand Libournais

A l'échelle de la CDC, comment concilier :

- Le respect de la législation telle que la loi « Climat et résilience » qui vise la « zéro artificialisation nette »
- Le développement du territoire (économique, démographique, habitat, transports)
- L'équité territoriale
- La gestion et la préservation des ressources

C'est ce que tente de définir le PLUI-H dans sa déclinaison actuelle autour de 3 axes :

**Axe 1 : Fédérer un territoire** autour de ses atouts, de son patrimoine, de ses ressources et de son histoire pour le valoriser, le dynamiser et le rendre attractif.

**Axe 2 : Garantir une place pour tous** en organisant et en encadrant le développement démographique, en interrogeant nos capacités d'accueil, nos réseaux et équipements,

**Axe 3 : Protéger le cadre de vie** et nos richesses environnementales dont dispose le territoire, autour notamment de sa rivière et sa biodiversité.



## Rappel : dépôts des demandes de projets d'urbanisme

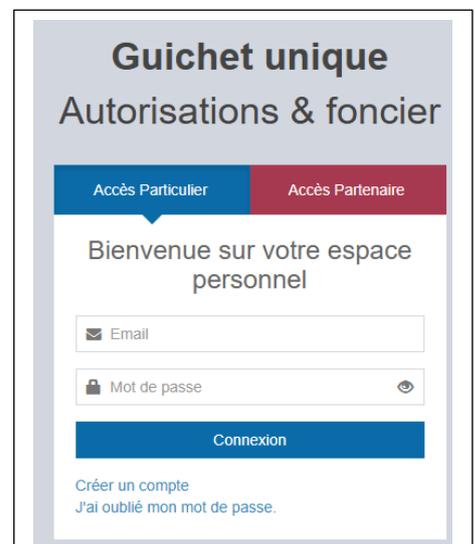
Sont concernés :

- Les déclarations préalables pour construction de murs, de clôtures, de cabanons et d'appentis (entre 5 et 20 m<sup>2</sup>),
- Les permis de construire (maisons individuelles, garages, agrandissements à partir de 20 m<sup>2</sup>, piscines et abris, changements de destination d'un local),
- Les permis d'aménager,

Les démarches se font uniquement en ligne sur le site :

**GRANLIBOURNAIS.GEOSPHERE.FR**

Vous y trouverez toutes les informations utiles dans la rubrique « **Quel dossier pour mon projet ?** » et c'est aussi sur cette page que vous devrez créer un compte afin de déposer vos demandes d'urbanisme (DP, permis etc...)



## Mes aides Rénov'



Un nouveau simulateur permet d'identifier rapidement et facilement toutes les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour rénover votre logement.

Pour calculer le montant de ces aides, vous devez vous rendre sur le site :

[mesaidesreno.beta.gouv.fr](https://mesaidesreno.beta.gouv.fr)

## Valeur d'un bien immobilier

Connaître le prix de son logement ou de son terrain, c'est possible grâce au service gratuit en ligne qui permet de suivre l'évolution des prix de l'immobilier sur les 5 dernières années et d'estimer son bien.

RDV sur :

<https://explore.data.gouv.fr>

Onglet : **Données de valeurs foncières**

## Assainissement : ne pas jeter....



### TOILETTE ET LAVABO NE SONT PAS UNE POUBELLE

- PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE**  
lingettes, cotons-tiges, protections périodiques, fil dentaire, préservatifs, lentilles de contact, masques etc...  
JETER DANS LA POUBELLE EN SAC FERMÉ
- PRODUITS MÉNAGERS SOLIDES**  
essuie-tout, litière, mousse du filtre de la sècheuse, etc...  
JETER DANS LA POUBELLE EN SAC FERMÉ
- PRODUITS LIQUIDES**  
huile de vidange de voiture, huile de friture, produits toxiques et polluants, hydrocarbures, vernis à ongle, etc...  
À STOCKER ET APPORTER À L'ÉCOCENTRE
- MÉDICAMENTS**  
À RAPPORTER EN PHARMACIE
- TRAVAUX ET JARDINAGE**  
insecticides, pesticides, désherbants, peinture, ciment, solvants, produits chimiques, etc...  
À STOCKER ET APPORTER À L'ÉCOCENTRE
- AUTRES**  
mégots de cigarettes, gomme à mâcher, cheveux, poissons rouges ou autre petit animal, nourriture, etc...  
JETER DANS LA POUBELLE EN SAC FERMÉ

CEs MATIÈRES SONT SUSCEPTIBLES DE CAUSER DES PROBLÈMES D'OBSTRUCTION DANS LES CANALISATIONS ET POSTES DE POMPAGE OU CRÉER DES PROBLÈMES À L'USINE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VILLE QUI N'EST PAS CONÇU POUR LEUR TRAITEMENT.

Parce que l'Eau est déjà une denrée rare et précieuse, parce que les coûts d'assainissements ne cessent d'augmenter du fait des besoins grandissants, il est important de préserver nos réseaux d'assainissement.

Nos toilettes, nos lavabos et nos éviers ne sont pas des poubelles. Les équipements de traitement des eaux, en amont et à l'intérieur des stations d'épuration ne sont pas équipés pour traiter les déchets ménagers, quels qu'ils soient.

Ces déchets ménagers doivent faire l'objet d'un traitement spécifique et être amenés dans des filières de valorisation adaptées (déchetteries, pharmacie...)

Préserver l'assainissement, c'est préserver avant tout le bon fonctionnement de nos réseaux, les finances publiques et de ce fait votre pouvoir d'achat, mais aussi et surtout la santé publique.

## Eclairage public : investir pour maîtriser la dépense

Fin 2024, les communes comme Cabara qui bénéficiaient d'un forfait pour l'abonnement et leurs consommations d'éclairage public, ont reçu un courrier de la part d'ENEDIS (qui gère le réseau public de distribution d'électricité) les informant de l'installation prochaine de compteurs Linky dans les armoires d'éclairage public. Nouveau coup dur pour notre commune qui a dû faire face aux augmentations successives du prix de l'électricité [ndlr : et du gaz] pour alimenter et chauffer les bâtiments communaux. Fort heureusement, la mairie de Cabara avait anticipé ces hausses



en investissant dans des systèmes de chauffage, d'éclairage et d'isolation plus performants (voir articles précédents sur les travaux du foyer et de la mairie).

La pose de compteurs Linky va engendrer une facturation de la consommation au réel, ce qui, en l'état du parc des lampadaires avec ampoules halogènes, va forcément faire grimper la facture.

Pour maîtriser nos dépenses d'énergie, nous n'avons pas d'autres choix que d'investir dans des ampoules LED à basse consommation. Celles-ci nous feront faire de substantielles économies pour atténuer le coût grandissant de l'énergie et l'augmentation tarifaire liée à la tarification au réel de notre éclairage public.

## Voyages scolaires



La commune propose une participation financière pour les élèves du collège qui partent en voyage scolaire.

Les parents doivent fournir leur dernier avis d'imposition au secrétariat pour déterminer le quotient familial qui fixera le montant de l'aide accordée. Pour rappel, les seuils sont les suivants :

- **A – Quotient familial < 8 232€**  
75% des frais si 3 enfants à charge  
65% des frais si 2 enfants à charge  
55% des frais si 1 enfant à charge
- **B – Quotient familial > 8 232 € et < 11 800 €**  
75% des frais si 3 enfants à charge  
65% des frais si 2 enfants à charge  
55% des frais si 1 enfant à charge
- **C- Quotient familial > 11 800 € et < 15 540 €**  
35% des frais si 3 enfants à charge  
25% des frais si 2 enfants à charge  
15% des frais si 1 enfant à charge
- **D- Quotient > 15 540 € : pas de pris en charge**

**Le plafond de prise en charge est de 300 € par enfant et par an**

## Repas des Aînés

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à réserver votre place pour le repas des Aînés qui se déroulera :

**Le dimanche 02 février 2025.**

Comme chaque année, un traiteur a été choisi avec soin pour régaler les papilles des convives.



## Noël des Aînés



Noël est pour beaucoup synonyme de fête et de retrouvailles en famille, autour de cadeaux et d'un bon repas. Malheureusement, pour d'autres, c'est parfois un sentiment de solitude qui prévaut à la suite d'une maladie ou la perte d'un être cher. Et ce sont souvent les personnes d'un certain âge qui se retrouvent isolées de leur famille durant cette période. C'est pour cette raison que la municipalité tient à marquer cette occasion par un présent distribué par les élus du Conseil. Au-delà du « cadeau gourmand », c'est aussi un bref temps d'échanges et d'attention, un geste simple et bienveillant.

## L'actualité associative à Cabara

### Soirée spectacle du samedi 30/11/2024 :

La compagnie Godema de Toulouse a présenté un spectacle de vulgarisation scientifique : la pièce de théâtre "Psychonautes" dans le foyer de Cabara.

Une cinquantaine de spectateurs était présente pour découvrir 2 jeunes acteurs, Julien David et Julien Rateau, dont un est un voisin de Saint Pey de Castets.

Ces explorateurs psychédéliques ont présenté avec beaucoup d'humour un spectacle de vulgarisation autour des produits psychédéliques.

La soirée a continué avec un repas pris en commun où les spectateurs ont pu échanger avec les artistes.



**Julien David** est comédien, formé au Conservatoire de Toulon puis à celui de Toulouse. En 2020, il intègre la compagnie du Morse en tant que comédien. En 2022, il participe à la création des Psychonautes. En parallèle, il se forme au Développement de son Projet Artistique dans le Spectacle Vivant à l'UCRM de Toulouse.

**Romain Hacquet** est pharmacien et anthropologue. Il mène une thèse en neuropharmacologie sur un psychédélique : la DMT, le principe actif issu du breuvage amazonien ayahuasca. Membre du bureau de la Société Psychédélique Française depuis 2019, il organise régulièrement des actions de médiation culturelle et scientifique. Depuis 2013, il est également membre d'associations de réduction des risques et de prévention des usages de drogues.

L'année 2024 s'est terminée sur deux événements particuliers :

- **La fin du Marché Bio et Artisanal de Cabara.**

Après 4 années, notre association a pris acte de la difficulté à attirer un public suffisamment nombreux et fidèle pour satisfaire les attentes des commerçants ; d'autant plus que la personne en charge du Marché, au sein de notre association, part s'installer ailleurs. Nous tenons ici à remercier les commerçants de nous avoir fait confiance tout au long de cette aventure. Nous garderons un souvenir chaleureux de ces matinées au bord de l'eau, où l'on se retrouvait autour d'un café, pour déguster quelques huîtres et se régaler des crêpes de Nadyne...

Les commerçants locaux sont toujours à votre service et vous pouvez continuer de leur acheter leurs produits et services qu'ils livrent à domicile.

Nous vous transmettons les contacts des commerçants "historiques"

- [www.epicerie-aquitaine.fr](http://www.epicerie-aquitaine.fr) à Lamothe-Montravel (sélection exigeante de conserves fines- 0640177658)

- [vignoblespercier.fr](http://vignoblespercier.fr) à Targon (son blanc moelleux et ses tapenades sont inoubliables - 0686373626)

- la marée : Muriel et Dominique sont à Cabara tous les jeudis à 17.30 devant l'église (0607726612)

- le Miel de l'Engranne est à Naujan (0789620510)

- le maraîcher Abel Gautier est à Lamothe Montravel (0699318758)

- la pâtissière, Mme Coutelier (comment l'oublier - 0677066837)

- les rhums arrangés de Nathalie (0664392763)

- les pains de qualité de M. Sans à Tresses, sur la route de Bordeaux

- la couturière de Ste Terre assure également votre repassage (0667004574)

- la bergerie de Daignac ([www.bergeriededaignac.fr](http://www.bergeriededaignac.fr))



- **Le concert de Noël**

En 2024 le concert de chants de Noël a réuni la chorale « Au fil de l'eau » et les 10 enfants des écoles de ST-Aubin, Cabara, Naujan et Branne. Merci à Marina, Lise, Marceau, Gabin, Ysé, Ainhoa, Théodore, Victoria, Katalaya, Chiara

Retenons avec émotion, que grâce à ce concert intergénérationnel ont été réunies Ysé, 3 ans et Lily, 97 ans.

L'année 2025 a déjà un agenda bien rempli

- des nouveautés :

- **le cours du Yoga** du mardi de 18h à 19h - (150€ pour l'année - Contact : 0680927814)

- **les ateliers artistiques** : peinture, modelage, dessin et couture, le samedi matin selon le calendrier fixé avec les participants et l'artiste Myriam Schreiber (contact : 0680927914)

- **une soirée "Quizz par équipes"** testera vos connaissances et votre mémoire dans tous les domaines. Une belle soirée entre amis et en famille vous attend le 15 mars (contact : 0610873641)

- et toujours :

- **la chorale** "Au fil de l'eau" répète tous les lundis de 16h à 18h (contact 0610873641) et s'apprête à honorer plusieurs concerts cette année dans des Ehpad et autres structures associatives

- **la soirée théâtre** aura lieu le samedi 15 février ; La pièce "Anne-Marie se marie" est une comédie sensible qui montre comment on choisit sa liberté quand on réalise que notre entourage a toujours régi notre vie !

La pièce est réalisée, mise en scène et interprétée par des comédiens de notre association. (Entrée gratuite pour les adhérents - Réservation : 0680927914)

- **le concours photo**, fêtera sa quatrième édition et nous espérons que son succès sera toujours grandissant. Le thème de cette année sera communiqué ultérieurement

- **le rallye pédestre** par équipes aura lieu fin mai/début juin

- **des soirées festives** sont à l'étude

Pour toutes ces activités et événements, nous espérons une belle participation des Cabos, car les rencontres conviviales sont la vocation de toute association au sein d'un petit village comme Cabara.

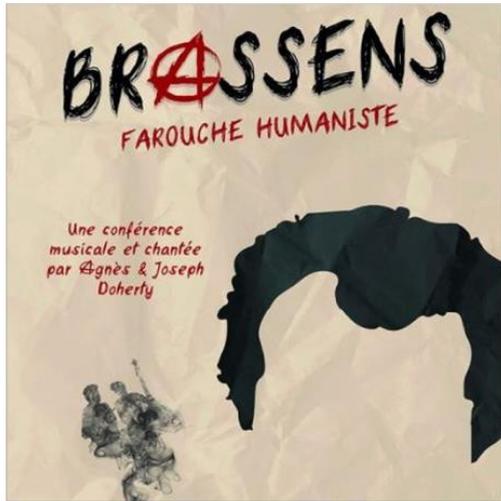
**Samedi  
25 Janvier**

**CABARA**

**A 19h**

Salle des fêtes

**Que du bonheur !**  
organise



**Spectacle avec ou sans réservation : 13 €**  
**Soirée complète (avec repas) 25 €**  
**Réservation obligatoire avant le 22 janvier**

Laissez un message nous vous répondrons très vite  
06 76 71 15 43 ou sur le mail ou [quedubonheur.cabara@wanadoo.fr](mailto:quedubonheur.cabara@wanadoo.fr)

**Que du Bonheur !**

Save  
the  
Date

**CABARA**

Salle des fêtes

**Prévisions de soirées**

**Le 22 Mars 2025**

**Le groupe  
TABOUE**

Vient chanter pour nous (ou avec nous) des chants bretons, du Cabrel, Le Forestier, Sting, Mécano, Gainsbourg, Fugain, .....

**Le programme  
des festivités**

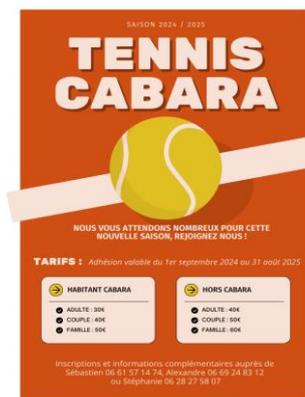
Encore un bel été en perspective... Six dates sont d'ores et déjà calées mais d'autres événements vous attendent tout au long de l'année.

Venez participer en famille ou entre amis mais avec votre dynamisme et votre bonne humeur légendaire qui se reflètent à chaque événement organisé à Cabara.

Ces moments sont précieux, inoubliables et permettent de souder les habitants entre eux en créant des liens solides.

Alors préparez-vous pour une saison 2025 très animée !

## Le tennis, c'est toute l'année !



Nul besoin d'attendre la période estivale pour s'adonner aux plaisirs d'un loisir en extérieur. A Cabara, le cours de tennis est ouvert toute l'année moyennant une modeste contribution à l'association de tennis qui entretient le cours.

Pour rappel, en 2024, celui-ci a été nettoyé entièrement. Le sol a été refait et le filet remplacé. L'occasion de pouvoir rejouer en famille ou entre amis et de profiter de cette installation sans réservation.

Faites passer le mot !

## ADEPAC

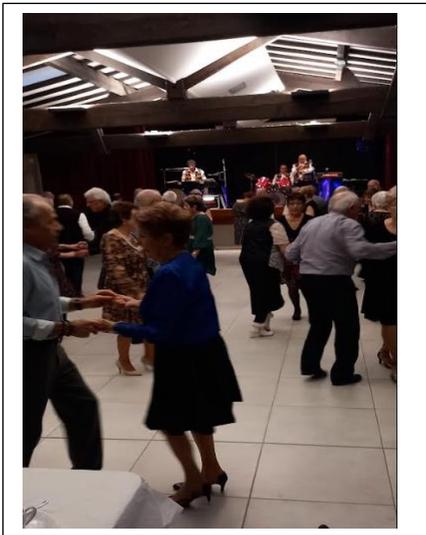
Vendredi 20 décembre, nous avons réceptionné les travaux de peinture des portails du cimetière, en présence d'Any Battaglia, Présidente de l'association ADEPAC (Association de Défense du Patrimoine de Cabara) qui a financé cette opération.

Ce travail a été confié à Corinne Vignolet, gérante de « Gens des Sables » à Cabara –

Tél 0635267025 - Mail : [corinne.gensdesables@gmail.com](mailto:corinne.gensdesables@gmail.com).

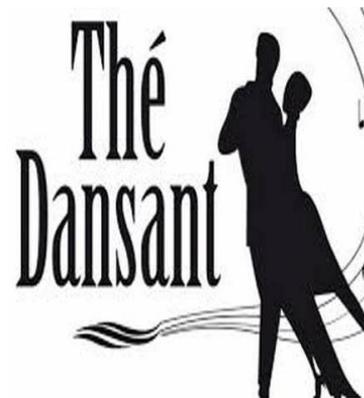
Les portails ont retrouvé leur éclat et Any Battaglia en est très satisfaite.

[gensdesables.com](http://gensdesables.com)



*Tous en piste !!*

*A Cabara, les thés dansants  
ont lieu  
les deuxièmes dimanches  
de chaque mois  
(sauf juillet/août)*



## Adressage : un petit nombre concerné

Comme prévu dans l'article 169 de la Loi 3DS, la commune de Cabara a rendu sa copie concernant les quelques adresses concernées.

Au final, peu de Cabos se sont vus modifier leur adresse postale mais ce travail était rendu obligatoire pour l'identification des voies et des maisons afin, notamment, de faciliter le travail des secours.

Sous la responsabilité du conseil municipal, ce travail s'est achevé courant 2024.



Le lundi 25 novembre 2024, la CDC Castillon-Pujols a mis en place dans le cadre de son CISP (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) un projet de lutte contre les violences intra familiales.

Afin de mettre en œuvre ce projet, une convention a été signée entre la CDC et l'ARMG (association rurale des maires de Gironde). Cette convention désigne des référents VIF sur le territoire.

Un dispositif qui prévoit le déploiement de pas moins de 46 référents VIF, répartis sur la totalité des 31 communes du territoire.

Les référents (élus volontaires) vont bénéficier d'une formation à l'accueil à l'accompagnement et à l'aide des victimes ; participation aux différents forums réguliers en visioconférence ; grâce à des interventions d'experts.

Formés à identifier « les signaux faibles de situation critiques ». Et de les traduire en termes d'action publique, en lien avec la gendarmerie ou avec les associations de soutiens aux victimes. « Il ne s'agit cependant pas de s'imposer ou de juger mais d'accompagner les victimes dans la prise de décision.

Pour la commune de Cabara, Florence FOURNIL, travailleur social de formation et responsable d'un service de médiation sociale a été désignée référente VIF.

Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter à l'adresse : [florencefournil.ff@gmail.com](mailto:florencefournil.ff@gmail.com)

## Prévention des violence intrafamiliales - VIF

**Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?**  
Des solutions existent :

**3919**  
Appeler le 3919  
Numéro d'aide et d'écoute,  
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES  
GOUV.FR**  
Se rendre sur le site  
ArrêtonsLesViolences.gouv.fr  
Plateforme de signalement en ligne,  
anonyme et gratuite.

**17** **SMS 114**  
En cas d'urgence  
appeler le 17 Police Secours  
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [ArrêtonsLesViolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

## Bordeaux intramuros : la vignette Crit'Air devient obligatoire



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, une zone à faible émissions (ZFE) est instaurée dans l'agglomération Bordelaise (intra-rocade).

**Qu'est-ce que cela change ?** Pour circuler dans cette zone, vous devez apposer sur votre parebrise une vignette « CRIT'AIR » dont l'indice (de 0 pour les véhicules tout électrique à 5) et la couleur précise le niveau de pollution de votre voiture.

**Est-ce que je peux rouler avec mon véhicule actuel ?** Seuls les véhicules munis d'une vignette CRIT'AIR pourront circuler et stationner dans cette zone.

**Quels seront les véhicules interdits au stationnement et à la circulation ?** Les véhicules non classés correspondant à ces catégories :

- Les voitures immatriculées avant 1997
- Les deux-roues motorisés immatriculés avant juin 2000
- Les utilitaires immatriculés avant octobre 1997.
- Les poids lourds, bus ou cars immatriculés avant octobre 2001.

**Des dérogations sont possibles. Renseignez-vous...**

Pour vous procurer la vignette, rendez-vous sur le site :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/>

# SEMOCTOM : ce qui va changer en 2025



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le SEMOCTOM sera composé de 97 communes pour un territoire de 138 000 habitants (dont 13 nouvelles communes de la CDC Convergence Garonne)

Ce qui change en mars 2025 :

La collecte en porte-à-porte ne sera pas arrêtée mais les jours de collecte et la fréquence seront modifiés. Les communes seront collectées le même jour (fin de la sectorisation)

Les déchets (ordures ménagères et emballages) seront collectés tous les 15 jours, en alternance.

Pour les apports directs en déchetterie, le seuil restera identique à celui de 2024, à savoir, 18 passages pour 1,8 T avec facturation au-delà de ce seuil.

Mars 2025						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
24	25	26	27	28	01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

A compter du 03 mars 2025

Tous les 15 jours en alternance

**En100ble**  
Visons 100kg de moins en 2030

Pour s'informer sur le projet En100ble :

<https://www.semoctom.com/>

Pour un éventuel changement de bac :

**05 57 34 53 20**



## Déchets verts

La plateforme des déchets verts est un service « supplémentaire » et gratuit, rendu à la population pour la dépose et le broyat de certains végétaux. Il ne fonctionne que grâce au bénévolat de certains élus et autres bénévoles qui se relaient pour assurer le fonctionnement de la plateforme (ouverture, fermeture, conseils, organisation du broyat et retraits)

Accès à la plateforme des déchets verts :

- Accessibilité : sur rendez-vous uniquement, 3 jours minimum avant la date du dépôt.
- Modalités de réservation : en contactant la mairie de votre domicile
- Horaires : la plateforme est ouverte uniquement sur RDV les lundis de 14h à 17h, les vendredis de 9h à 12h et les samedis des semaines impaires de 10h à 12h.

- Le service de broyage des déchets verts est réservé exclusivement aux habitants de communes de Cabara et de Saint Aubin de Branne.

- Les dépôts admis sur la plateforme doivent être constitués de produits de la taille des arbres, arbustes et haies.

- Le diamètre maximal admis doit être inférieur à 12 cm.

### Ne sont pas acceptés :

\* L'herbe des tontes de pelouses et de désherbage ainsi que des feuilles sans branches

\* Le bois manufacturé (provenant de meubles, planches, plinthes, panneaux OSB ou agglomérés...)

\* Tous autres produits non recyclage par le procédé de broyage des végétaux.

- Les dépôts broyés sont à la disposition des habitants des 2 communes précitées.

- Les retraits de broyats se font selon les mêmes modalités que les dépôts, sur rendez-vous, et sont totalement gratuits.

# Un Cabos à l'honneur :

## Sébastien Nabaile, la crème des pâtissiers

Quel meilleur cadeau que d'être élu meilleur pâtissier 2025 le jour de son anniversaire, c'est ce qu'a vécu Sébastien Nabaile, le jour de ses 35 ans.

Il a débuté à l'âge de 15 ans sous la coupe du chef Guillon dans le restaurant du village où il a grandi à St Forgeux-Lespinasse. Ce roannais de cœur est venu en Gironde par la suite et c'est en 2012 qu'il intègre les cuisines de l'Hostellerie de Plaisance où il crée et sublime ses produits. Il travaillera avec des grands noms de la gastronomie : les chefs Philippe Etchebest, Marc Meneau ou encore Yannick Alléno. C'est pour dire...

Il aurait pu se contenter de ce



beau parcours ; mais ce garçon travailleur et inspiré développe « Le glacier des Vignobles », où il excelle dans la création de mets pour tous les goûts et toujours à base de frais et locaux.

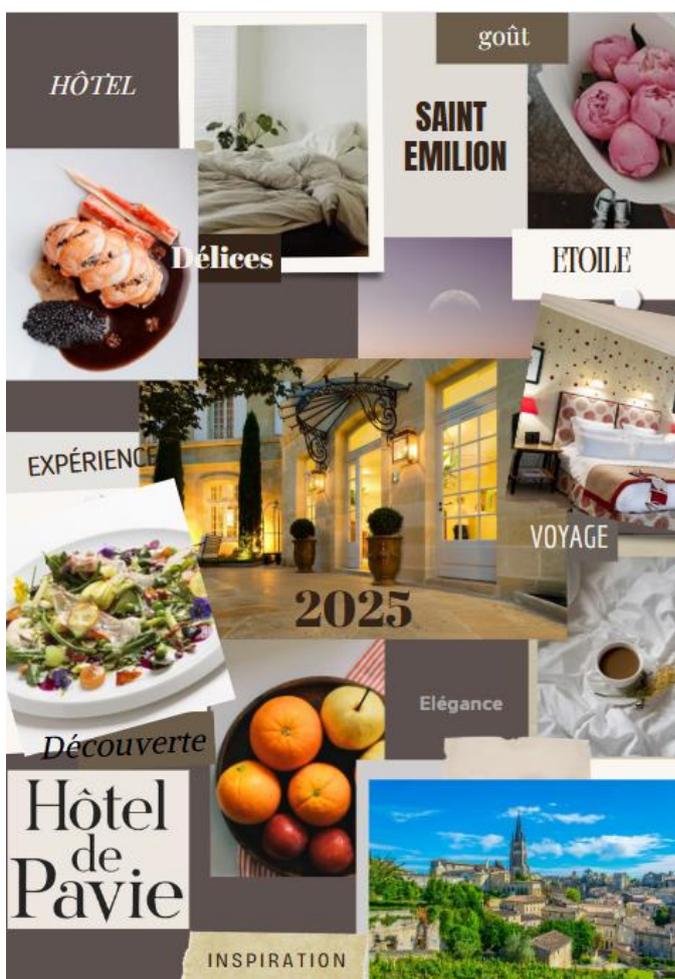
C'est un pâtissier, mais il est aussi papa de deux enfants. Début avril, il se rend à l'école de Naujan et Postiac pour donner un cours aux élèves, ravis de mettre « la main à la pâte ».

Ensemble, ils vont confectionner des œufs en chocolat. Il sera bien évidemment en soutien pour l'assemblage et la décoration. Autant dire que nous aussi, adultes, nous serions prêts à retourner sur les bancs de l'école ce jour-là !

Consécration ultime, le 18 novembre dernier, Sébastien Nabaile s'est vu décorer du titre de « Meilleur pâtissier de l'année » par le prestigieux guide Gault et Millau. Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui souhaitons, une très belle et longue carrière.



Sébastien Nabaile aux côtés des chefs Yannick Alléno (centre) et Sébastien Faramond (à gauche), l'équipe de L'HÔTEL DE PAVIE à Saint Emilion.



# Dis moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es !



ça y est, les fêtes de Noël sont passées et c'est le moment des bonnes résolutions !

Tout le monde sait que bien manger c'est important pour sa santé ! Mais le saviez-vous ? Votre alimentation conditionne également le bon fonctionnement de votre cerveau au travers de votre microbiote.



## Cultiver son microbiote c'est agir positivement pour son corps + son cerveau !

Un nombre de troubles importants tels que l'anxiété, les dépressions, certains troubles psychotiques, l'hypersensibilité et certaines addictions pourraient être évités à condition de bien se nourrir !

L'abus de sucre est un véritable poison qui crée des orages tels qu'il peut entraîner des dommages neurologiques graves et favoriser des maladies neurodégénératives.

En 1 siècle, la consommation de sucre raffiné est passée de 5 à 30 kg en moyenne par personne en France.

### SUCRE SIMPLE - DEPENDANCE

TROUBLES DU COMPORTEMENT -  
SURPOIDS + MALADIES METABOLIQUES +  
MALADIES CARDIOVASCULAIRES



### Quelques conseils :

- Commencer sa journée par des produits « salés ».
- Ne pas mettre de carburants sucrés à jeun dans le corps.
- Commencer plutôt par des fibres (idéalement de la salade avec des sources de protéines) et bien s'hydrater.
- Manger des produits simples et non préparés et
- Varier son alimentation : Une assiette réussie est pleine de couleurs et elle permet ainsi de répondre aux besoins journaliers.
- S'autoriser à manger un peu de sucre en fin de repas (fruits etc...) et à 17 h 00 pour les addicts au carré de chocolat.
- Marcher au moins 30 mn par jour



#### Les sources :

- Les pouvoirs surprenants des aliments sur le cerveau - Uma Naidoo
- Glucose Révolution : Jessie Inchauspé

# Bon à savoir :



Famille-Scolarité

## Vacances scolaires 2024 - 2025

**Zone A** : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**Zone B** : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

**Zone C** : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

**Corse**

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	Mardi 3 septembre 2024
Vacances de la Toussaint		Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël		Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
Vacances d'été		Samedi 5 juillet 2025		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

**À noter**

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai 2025.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

## Besoin d'aide pour vos démarches ?



Des permanences à **Branne** sur **rendez-vous**, de 9h à 12h

Janvier	Janvier
9	23
Février	Février
6	20
Mars	Mars
6	20

**CONTACT**

France Service  
05 57 41 52 60

Mairie de Branne  
05 57 84 52 33

Les agents de France Services peuvent vous accompagner pour toute démarche administrative : Impôts, permis de conduire, démarches d'urbanisme, emploi/insertion, déclarations etc...



Combien de points me reste-t-il sur mon permis de conduire ?

Une question qui n'est pas anodine car une simple infraction peut vous amener à perdre votre permis s'il ne vous reste pas suffisamment de points. Vous pouvez consulter votre solde, votre historique d'infraction et connaître précisément à quelle date vous retrouverez vos 12 points maximum :

<https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr>



PARCOURSUP : La plateforme nationale de préinscription pour les études supérieures.

Les inscriptions pour formuler vos vœux sont ouvertes à partir du 15 janvier jusqu'au 13 mars

<https://www.parcoursup.gouv.fr/>

## Un peu d'humour...



## Numéros utiles

- **Gendarmerie :**  
191 rte Gendarmerie lieu-dit Payorgue  
33420 GRÉZILLAC  
[cob.branne@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.branne@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
  - Grézillac : 0557554845
  - Rauzan : 0557555980
- **Centre Antipoison et de Toxicovigilance** de Bordeaux :  
05 56 96 40 80
- **Centre Antipoison Vétérinaire** Lyon 24h/24 : 04 78 87 10 40
- **SEMOCTOM :**
  - Services administratifs : 05 57 34 53 20
  - Services techniques : 05 56 23 09 89
- **G.D.S.A. 33** (destruction nids frelons et guêpes) :  
06 80 74 31 50
- **Hôpital Robert Boulin** : 05 57 55 34 34
- **CAPLIB** : 05 57 55 34 55 (Prise en charge psychologique)
- **"SOS Viols Femmes Informations"** : 0800 05 95 95
- **"Écoute violences conjugales"** : 0800 30 030
- **Hébergement d'urgence** : 115
- **Opposition Carte Bancaire** : 0 892 705 705
- **Opposition Chéquier** : 0 892 68 32 08
- **Alerte enlèvement** : 116 000
- **Dites STOP au harcèlement !** : 3020
- **En cas de cyberharcèlement** : 3018
- **Prévention du suicide** : 3114
- **SIDA Info service** : 0800 840 800
- **Alcooliques anonymes** : 09 69 39 40 20
- **Drogues Info Service** : 0800 231 313



**Equipe Communication :** Déborah BÉNÉTAT, Florence FOURNIL, Stéphanie LESAINT, Dominique CHORON, Sébastien BLAZY

**Directeur de la publication :** Thierry BLANC  
6 rue de la Mairie – 33420 CABARA  
Téléphone : 05.57.84.52.57  
Email : [mairie.cabara@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabara@wanadoo.fr)  
Web : <https://www.cabara.fr>

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 18h

*Gazette éditée et distribuée par les élus*

